



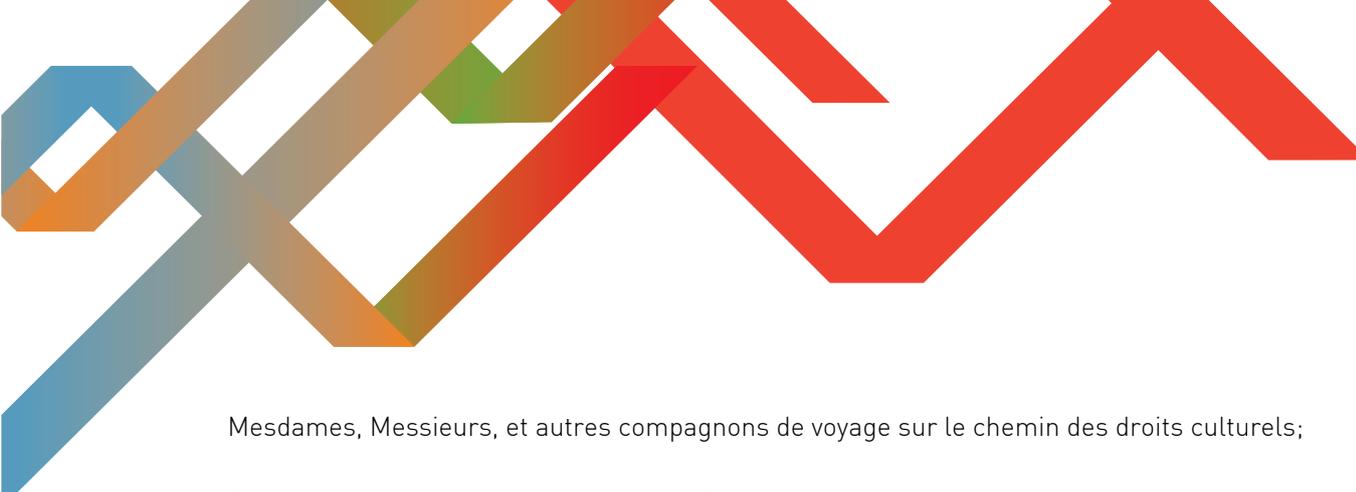
SOMMET CULTURE DE CGLU  
CULTURE ET  
VILLES DURABLES

**BILBAO** 18-20 mars 2015

## Les Droits Culturels dans la Ville Mme **Farida Shaheed**

MME **FARIDA SHAHEED** EST RAPPORTEUR SPECIAL  
DES NATIONS UNIES SUR LES DROITS CULTURELS.





Mesdames, Messieurs, et autres compagnons de voyage sur le chemin des droits culturels;

C'est un honneur pour moi de me tenir face à ce grand rassemblement tourné vers le domaine des droits culturels. C'est, après avoir endossé ces 5 dernières années le rôle de Rapporteur Spécial dans le champ des droits culturels, je peux vous l'assurer, un véritable privilège.

Trop de gens encore réduisent la culture à quelques manifestations ou événements hermétiquement clos. À la manière d'éclats de cristaux, ceux-ci peuvent étinceler, briller et nous tromper, mais ils ne reflèteront jamais que quelques fragments culturels. La culture est comme un prisme à travers lequel nous percevons – et nous sommes perçus par les autres – nous comprenons, nous réagissons et nous nous engageons dans notre environnement humain, naturel et façonné, à la fois en tant qu'individus et collectivement. C'est notre façon de donner un sens à nos vies, ainsi qu'à ce que nous entendons par « progrès ».

La culture pénètre toutes les sphères de la vie : des textes légaux froids et secs aux couleurs et aux tempos vibrants des démarches artistiques ; de notre nourriture, de nos chansons et de nos danses à l'Art, l'architecture, la science et la technologie ; de l'expansion des paysages culturels urbains des méga-villes aux recoins les plus calmes des petites villes. La culture est le noyau de l'être humain : elle englobe notre humanité collective, avec toutes ses fragilités et toutes ses imperfections, ses génies créatifs mais aussi ses ténèbres, notre quête de connaissances, d'innovation et de plaisir.

Dynamiques et vibrants, les processus culturels sont toujours les lieux de contestation et du contesté, des lieux de sens et de valeurs, heurtant les consciences pour plus d'acceptation dans un monde en constante évolution<sup>1</sup>. Bien entendu, il paraît plus facile de reléguer ces espaces « ailleurs » plutôt que dans nos villes. Pourtant, ce qui rend les villes passionnantes ne sont pas seulement leurs calendriers événementiels, ou la multitude de choix qu'elles offrent, mais c'est aussi la richesse de l'inconnu : des occasions de rencontres spontanées dans l'espace public ; la rencontre hasardeuses d'une personne, d'une scène, d'une image, d'un son, ou d'une odeur qui va stimuler notre imagination, nous invitant alors à l'interpréter, même silencieusement, en communion avec nous-même.

» **LA CULTURE PÉNÈTRE TOUTES LES SPHÈRES DE LA VIE : DES TEXTES LÉGAUX FROIDS AUX COULEURS ET AUX TEMPOS VIBRANTS DES EFFORTS ARTISTIQUES ; DE NOTRE NOURRITURE, NOS CHANSONS ET NOS DANSES À L'ART, L'ARCHITECTURE, LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE ; DE L'EXPANSION DES PAYSAGES CULTURELS URBAINS DES MÉGA-VILLES AUX RECOINS LES PLUS CALMES DES PETITES VILLES.**

La vie urbaine nous incite à réfléchir sur nous-même, sur l'autre, sur notre environnement. À bien des égards, les villes sont comme des synapses sociales de l'humanité : des centres qui reçoivent et transmettent une multitude de signaux, et dans lesquels les gouvernements locaux, qui gèrent l'espace public dans une visée d'interaction et d'investissement humain, la créativité et la contestation sont cruciaux.

De ce fait, je suis profondément préoccupée par la sur-commercialisation de notre espace public commun, c'est d'ailleurs précisément le sujet de mon rapport sur l'impact des pratiques de publicité et de marketing. Cependant, je ne suis pas la seule. Par exemple, Matthew B. Crawford, qui

---

<sup>1</sup> Voir A/HRC/14/36.

n'avait pourtant jamais entendu parler de moi avant la semaine dernière écrivait justement il y a deux jours, dans le NY Times, après avoir lu mes rapports :

« L'attention est une ressource ; et chacun d'entre nous en dispose tellement. Et nous vendons pourtant de plus en plus aux enchères notre espace public à des intérêts commerciaux privés, à l'exigence qu'ils ont de nous de considérer leurs produits, leurs dispositifs d'exposition ou simplement d'assimiler un peu de leur discours corporate. Dernièrement, nos perturbateurs auto-proclamés ont ouvert une nouvelle frontière... dans le but de creuser et de monétiser encore davantage chaque parcelle de notre espace mental privé, en s'appropriant l'attention collective. Dans ce processus, nous avons sacrifié le silence – c'est-à-dire, la liberté que l'on ne s'adresse pas à vous. Et au même titre que l'air pur permet de respirer, le silence permet de penser. »<sup>2</sup>

Donc, oui, nous avons besoin de nous protéger contre ce bombardement de nos sens qui augmente sans cesse, particulièrement dans nos milieux urbains. Et je prie instamment les municipalités, les agents de planification urbaine et les gouvernements locaux à faire de cette question une priorité. Je suis consciente que la crise financière est partout, et que la publicité est un moyen de générer des revenus, mais nous devons nous demander : À quel prix ?

Les discours commerciaux ont un impact sur les paysages culturels et symboliques que nous habitons. Ce martèlement constant peut profondément affecter les croyances et les aspirations philosophiques des gens, leurs valeurs et leurs pratiques culturelles, depuis leurs modèles de consommation alimentaire, depuis leurs rituels funéraires jusqu'aux canons de beauté, jusqu'à l'idée que nous avons du développement (et de ce qu'il devrait être). Ce harcèlement nous pousse à nous détacher de notre diversité culturelle colorée pour atteindre sans réfléchir une conformité monotone et terne, même lorsqu'elle est publicisée sous le slogan « united colors ». Les perceptions culturelles sont façonnées par les stimuli que nous recevons; une overdose de publicité nous incite à considérer une vision très spécifique de ce qui serait désirable ou souhaitable, toujours plus et plus grand que ce qu'ont les autres.



<sup>2</sup> Matthew B. Crawford, *"The Cost of Paying Attention"*, *The New York Times*, 13 mars 2015.



Ce qui est véritablement préoccupant, c'est aussi le martèlement commercial de masse, visant toujours un peu plus à vendre à la fois des idées et des biens spécifiques tangibles, utilisant toujours un peu plus des techniques subliminales et intrusives pour outrepasser nos processus réflexifs normaux. Comme il en est fait mention dans Culture 21 : Actions, les villes qui souhaitent protéger la diversité culturelle doivent protéger leurs sociétés des niveaux excessifs de publicité et de marketing commercial, et doivent garantir que les espaces publics et civiques restent des espaces de délibération, d'échange culturel, de cohésion et de diversité sociale, des lieux de débat et de discussion, d'expression artistique et d'expression de soi.

Je me sens également profondément concernée par ce qu'on pourrait appeler la substitution de certains espaces d'expression artistique par la publicité. Et, de fait, je suis préoccupée par la différence de traitement de certaines expressions artistiques qui ne bénéficieraient pas d'une autorisation préalable, que l'on peut mettre en parallèle avec la gestion des panneaux publicitaires illégaux. Certaines autorités locales ont mis en place des numéros d'urgence permettant l'interpellation et la sanction – par amende ou par incarcération – des artistes de graffiti en quelques minutes. Aucune mesure similaire ne semble pourtant avoir été mise en place concernant les panneaux d'affichage publicitaires illégaux qui occupent des espaces, obstruent la vue et perturbent les sens, et ce, même plusieurs années après qu'une plainte ait été déposée. Je comprends qu'une des raisons pour lesquelles les panneaux illégaux restent en place si longtemps est liée à la complexité et à la division des responsabilités au sein des structures gouvernementales locales. J'espère sincèrement que les villes culturelles aideront à redresser ce déséquilibre et à renforcer les droits culturels de tous.

J'applaudis l'affirmation de Culture 21 Actions établissant que « la démocratie culturelle est un élément essentiel de la citoyenneté active ». Néanmoins, il est entendu que la démocratie ne peut être atteinte qu'en garantissant les droits culturels de tous : cela signifie le droit de chaque enfant, de chaque femme, de chaque homme et de toute autre personne, quel que soit son genre, d'accéder, de prendre part et de contribuer à la vie culturelle. Les droits culturels concernent





la créativité humaine : être apte à créer, que ce soit en termes d'avancées technologiques ou scientifiques, ou d'expressions artistiques, être apte à accéder à ces créations et à bénéficier de la créativité des autres tout en profitant du bénéfice moral et matériel de la création. Une fois encore, cela implique de garantir que tout le monde puisse accéder aux opportunités ainsi qu'aux moyens matériels et sociaux qui en découlent – y compris la connaissance et la technologie – afin, non seulement d'accéder à la vie culturelle dans toutes ses dimensions, mais également de participer et de contribuer à cette vie culturelle.

Je salue la proposition de Culture 21 Actions de “cadres de gouvernance multi-acteurs”, et le développement de formes et de cadres de gouvernance transversaux et à multi-niveaux. La proposition d'une évaluation de l'impact culturel sur la planification urbaine est une excellente idée qui pourrait avoir un véritable impact à long terme, et j'espère que cela sera exploré.

» **LES VILLES SOUHAITANT PROTÉGER LA DIVERSITÉ CULTURELLE DOIVENT (...) GARANTIR QUE LES ESPACES PUBLICS ET CIVIQUES RESTENT DES ESPACES DE DÉLIBÉRATION, D'ÉCHANGE CULTUREL, DE COHÉSION ET DE DIVERSITÉ SOCIALE.**

Les droits culturels, il me faut le souligner, ne se restreignent pas aux personnes qui s'identifient elles-mêmes comme des artistes (ou comme des scientifiques), mais concernent les droits de tous à la créativité et à l'expression culturelle, y compris le droit de ne pas participer dans les dimensions culturelles qui portent atteinte à la dignité humaine ; et le droit de quitter, de rejoindre ou de créer de nouvelles communautés partageant des valeurs commune, et ce, sans crainte. L'éducation devrait, dans cette optique, nourrir la créativité des enfants et l'expression de soi, tout en instillant à niveau égal, des formes d'esprit critique, d'analyse et de curiosité. Nos municipalités jouent un rôle vital dans la création d'opportunités et dans l'aménagement d'espaces pour tous – jeunes et plus âgés – pour la créativité et l'expression de soi en garantissant des espaces qui promeuvent le pluralisme, le débat et la remise en question, permettant ainsi l'accès et l'engagement avec les autres : des gens venant d'autres villes – proches ou plus éloignées – et la réduction des inégalités d'opportunités et de reconnaissances entre milieux ruraux et urbains. Il est important que les échanges soient multidirectionnels : il ne s'agit pas uniquement de ramener les individus des périphéries au centre des villes mais davantage d'encourager les individus du centre à s'investir dans la vie culturelle des périphéries.

Les gouvernements locaux devraient protéger le droit des individus de s'exprimer librement, ils devraient garantir les conditions nécessaires pour que tout un chacun puisse mener de manière continue sa propre réflexion critique sur lui-même et sur le monde dans lequel il évolue, et ils devraient faciliter les opportunités et les moyens permettant d'interroger, de rechercher et de contribuer à la production de nouvelles connaissances, idées, expressions et applications innovante, au-delà des frontières.

Un petit mot d'avertissement à propos du tourisme : d'une perspective de droits humains, le tourisme ne devraient pas avoir tendance à stigmatiser et à réduire les populations et leurs cultures à des formes de folklores exotiques mis en scène pour d'autres, et non plus juste vécues de manière vivante. Les communautés locales doivent être intégrées dans la planification, la mise en œuvre et la révision des initiatives ; et les gens dont la culture est utilisée à des fins touristiques devraient en être les premiers bénéficiaires, et non uniquement de manière accessoire.

Je suis également totalement d'accord avec Culture 21 Actions sur le fait que les gouvernements locaux devraient identifier et aborder toutes les formes de discrimination, non seulement pour offrir équitablement des services, mais également pour faciliter la créativité et l'expression de soi.



Concernant les personnes handicapées, les gouvernements locaux doivent garantir leur accès aux événements et aux infrastructures, en assurant par exemple l'accès aux fauteuils roulant, la traduction en langage des signes ou en favorisant l'expression orale dans les espaces culturels. Les progrès dans ce domaine sont encore lents mais ils commencent à être visibles. Quoiqu'il en soit, les représentants des personnes handicapées pointent du doigt qu'ils ne souhaitent pas seulement s'en tenir au statut de simples consommateurs ; mais qu'ils ont souhaité contribuer à la vie culturelle. À Sao Paulo, j'ai été impressionnée par une initiative qui réunissait déficient et talent visuel au sein de laquelle le second aidait le premier à donner une forme concrète à sa vision artistique ; et à Moscou, le théâtre Mimic est un exemple lumineux d'artistes faisant face à divers obstacles et contribuant la vie culturelle de la société dans son ensemble. Malheureusement, de telles initiatives restent rares, et bien davantage devrait être fait.

Au sujet des femmes, en plus de ce que mentionne Culture 21 Actions, les gouvernements locaux peuvent promouvoir leur accès et leur participation en adoptant des mesures simples, par exemple, en garantissant que les horaires des différents événements leur correspondent, en organisant des structures d'accueil pour les enfants, et, pardonnez ma trivialité, mais également en offrant des infrastructures sanitaires appropriées – croyez-moi, cela a une incidence considérable sur leur accès et sur leur participation.

Les gouvernements locaux devraient prendre des mesures garantissant la sécurité la nuit dans tous les espaces de la ville, de la périphérie à la campagne. Les obstacles spécifiques concernant les autres groupes de population devraient être identifiés, examinés et abordés.

Incarnant nos joies et nos peurs, ainsi que nos espoirs pour le futur, la culture nous aide à aller au-delà de l'adversité et des traumatismes. Les interventions culturelles peuvent constituer ou fournir des moyens importants pour tisser de la solidarité et de la compréhension entre les habitants d'une ville. Lorsque les processus culturels permettent d'organiser des interactions significatives entre différentes populations, ils deviennent une fenêtre qui nous permet d'outrepasser les



schémas culturels, à la fois dans les situations post-confliktuelles et dans les sociétés divisées – bien entendu, toutes les sociétés sont divisées d’une manière ou d’une autre. Les villes peuvent fournir des espaces critiques adaptés à de tels engagements.

Je supporte sans réserve le concept d’une citoyenneté engagée dans la participation à la prise de décision, ainsi que la notion de partenariats permettant de faire avancer les neuf sections de Culture 21 Actions – auxquelles je me permettrai d’ajouter quelques idées.

» LES DROITS CULTURELS PORTENT (...) SUR LA GARANTIE DES CONDITIONS NÉCESSAIRES POUR TOUT UN CHACUN PUISSE EXERCER DE MANIÈRE CONTINUE SA CRÉATIVITÉ HUMAINE ET CRÉER DE LA VIE ET DU SENS CULTUREL.

En termes de patrimoine, de diversité et de créativité : je crois qu’au-delà du croisement entre symbolique et expressif, les politiques culturelles locales devraient aussi prendre en compte le fonctionnel, et fournir ainsi des espaces d’expérimentation, des opportunités de rencontres et des interactions sociales.

Les villes, leur planification physique, leurs cadres politiques et réglementaires sont cruciaux pour faciliter les dialogues si nécessaires – et inévitables – entre « tradition » et « modernité ». Mais nous devrions aussi nous remémorer que, comme le dit mon ami psychologue social, Ashish Nandy, « la plus grande tradition est la tradition de réinventer la tradition ». À l’image de la culture, les traditions ne sont jamais statiques, elles sont constamment reproduites par chaque habitude quotidienne ; leurs formes et leurs sens se transforment, bien que, parfois cela se fait si lentement que nous ne le voyons pas à l’échelle de notre vie. Ce qui était une tradition hier pourrait ne plus en être une aujourd’hui, et ce qui tient du plus innovant aujourd’hui pourrait un jour devenir une tradition.

Les droits culturels ne portent pas tant sur la préservation de la culture ou le patrimoine culturel en soi, mais aussi et surtout sur la garantie des conditions nécessaires pour tout un chacun puisse exercer de manière continue sa créativité humaine et créer de la vie et du sens culturel.





L'important est de permettre les discussions et les débats, et d'éviter de digresser sur des discussions autour de ce qu'est la tradition, ou de ce qui fait de quelque chose une tradition « authentique ». Dans tous les cas, nous ne voulons pas forcément que tout ce qui vient du passé se poursuive dans le futur, je peux vous le garantir en tant que femme. L'importance du patrimoine culturel ne repose pas tant dans ce qu'il s'est passé que dans la manière dont nous interprétons ce passé aujourd'hui, et dans ce que nous souhaitons laisser comme héritage pour le futur.

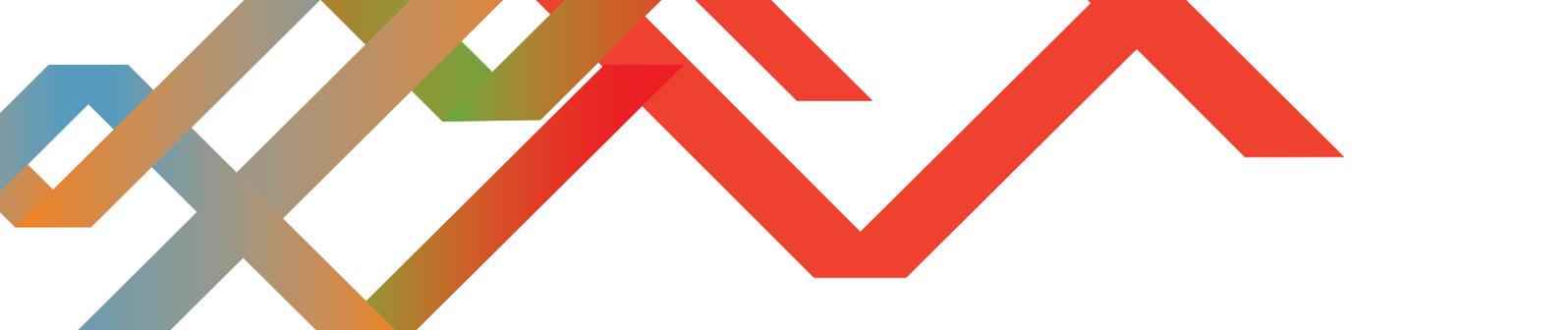
Tout patrimoine physique comporte une dimension intangible, et il est essentiel que nos villes et que nos politiques puissent permettre et soutenir des narratives du passé, le présent et le futur souhaité. Les droits culturels impliquent le droit de défier aussi bien que celui de conserver, de profiter et approfondir le patrimoine culturel. Les gouvernements locaux devraient aussi davantage veiller à vérifier qui se retrouve dans les paysages urbains et qui reste invisible ; ils devraient trouver des moyens pour qu'habitants et visiteurs se rencontrent – et, nous l'espérons, s'engagent de manière fructueuse dans – des divergences, voire même des conflits sur ce que nous sommes.

Les expressions artistiques – que ce soit par les artistes et les corps de métiers culturels, ou par des amateurs enthousiastes ou les citoyens en général – nous aident à explorer les frontières de la sagesse acquise, et à créer de nouvelles significations. La gouvernance des villes peut autant faciliter la créativité artistique que l'entraver. Les autorités locales sont essentielles pour garantir les libertés artistiques, particulièrement pour fournir des espaces d'expression et pour organiser les règles d'accès et de participation publique. Bien entendu, l'expression artistique peut remettre en question les normes et les croyances existantes, et cela implique parfois des réponses négatives ou agressives de la part de certaines personnes. Mais la liberté d'expression doit être garantie quoiqu'il en soit, y compris par la protection des artistes grâce à des mesures de sécurité si nécessaire.

» **TOUT COMME LES VILLES ONT BESOIN DE POUMONS VERTS, JE CROIS QU'ELLES ONT AUSSI BESOIN DES « POUMONS ARC-EN-CIEL » DE LA DIVERSITÉ SOCIALE.**

De manière plus générale, je crois que nous devons nous demander ce que signifie le développement. Tout comme le fait que ce qui vient de l'extérieur n'est pas forcément meilleur que ce qui est produit localement, – tangible et intangible – plus grand ou plus gros n'est pas toujours mieux ; plus rapide ne revient pas nécessairement à plus efficace, ni à plus de compréhension. Toujours plus de tout n'est pas non plus une bonne chose. Si ce n'est certainement pas durable, je ne pense pas que ce soit très désirable non plus. Cela m'attriste de voir les villes les unes après les autres se réinventer pour rentrer dans le moule uniforme de la « modernité », lessivées de tous leurs aspects distinctifs. Je crois que nous devrions féroce ment défendre notre diversité culturelle, cruciale pour le bien-être de l'humanité, en prenant exemple sur l'agriculture : sur une terre, des années de monoculture finissent par la priver des nutriments essentiels à sa croissance, et sans aucune diversité dans la récolte, la terre finira par mourir. Tout comme les villes ont besoin de poumons verts, je crois qu'elles ont aussi besoin des « poumons arc-en-ciel » de la diversité sociale.

Les modèles de développement que nous poursuivons devraient permettre d'habiliter les individus et les communautés. Les cadres de gouvernances multi-acteurs qui habilite nt le droit des individus à prendre part dans la prise de décision à propos de l'espace public, des plans et des allocations financières, devraient aussi garantir les droits humains, y compris les droits culturels, de tous, sur la base de l'égalité et sans discrimination.



Pour surmonter les défis mondiaux actuels, nous devons réorienter nos rêves dans une optique de durabilité, avec des villes alimentées par des « poumons verts et arc-en-ciel », et nous devons faire preuve de plus de créativité dans la poursuite de ces nouveaux rêves. Il n'est pas suffisant de se demander comment la culture peut aider à éradiquer la pauvreté, comment elle peut être un moteur de l'économie ou comment elle peut promouvoir le développement durable. Nous devons travailler activement à nous assurer, par exemple, que l'Agenda de développement post-2015 inclue les droits culturels en tant qu'objectif, et qu'il contient des indicateurs qui permettent d'évaluer (i) le degré d'inclusion dans la planification et dans la mise en œuvre ; (ii) la capacité d'accès, de participation et de contribution de tous à la vie culturelle, en tant qu'élément de développement intrinsèque.

Chers compagnons de voyage, nous avons toutes et tous à apprendre bien davantage : en qualité de citoyens, en tant qu'autorités locales et autres niveaux de gouvernements, en qualité de planificateurs et de régulateurs, et en tant qu'acteurs ou académiciens de la société civile. Quoiqu'il en soit, je crois que nous faisons des progrès, et c'est bien. Il y a 5 ans, lorsque je me suis investie de ce mandat, presque personne ne travaillait sur les droits culturels ; les acteurs de la société civile non plus. Les gens travaillaient dans la culture ou sur les droits humains. Je constate qu'une lente transformation commence à prendre forme : la reconnaissance de la nature essentielle des droits culturels, en tant que droits permettant l'autonomisation et favorisant bien d'autres droits, est croissante. Les états sont également parvenus à davantage comprendre la nature vitale des droits culturels, et ce que cela signifie en termes pratiques.

Laissez-moi terminer en félicitant **Culture 21** et **CGLU** pour leur travail merveilleux, ambitieux et nécessaire, et arrivé en temps opportun sur l'agenda **Culture 21 : Actions** ; et exprimer ma profonde reconnaissance à tous ceux qui travaillent avec CGLU et Culture 21, ici et ailleurs, pour être l'avant-garde de l'activisme sur les droits culturels. Si la moitié seulement des Actions de l'agenda devenaient une réalité dans les années à venir... Je crois que vous avez accompli un changement de paradigme crucial dans la promotion des droits humains et des droits culturels en particulier.

Donc, félicitations, je souhaite à tout le monde beaucoup de créativité et d'inspiration pour faire avancer cet agenda, merci pour cette opportunité, et merci à la Ville de **Bilbao** pour l'accueil de cet événement et pour son immense hospitalité.



[www.agenda21culture.net](http://www.agenda21culture.net)

## INFORMATIONS CONTACT

**Commission Culture de CGLU**

Email [info \(at\) agenda21culture.net](mailto:info@agenda21culture.net)

Web [www.agenda21culture.net](http://www.agenda21culture.net)

Twitter [@agenda21culture](https://twitter.com/agenda21culture)

